

# Clem : optez pour l'autopartage !

Implantée sur la rue Jean-Moët, une station met à disposition des usagers quatre véhicules électriques (trois citadines et un utilitaire) en autopartage.



La Ville d'Épernay est la première collectivité de la Marne, et une des premières dans la région, à mettre en place ce service. Ce mode de déplacement alternatif, à la fois économique et écologique, répond à la volonté de la collectivité de favoriser la mobilité douce.

## Comment profiter du service ?

Quatre véhicules électriques sont mis à votre disposition : trois citadines et un utilitaire.

1. Inscrivez-vous gratuitement sur la plateforme <http://epernay.clem.mobi>
2. Choisissez et réservez votre véhicule sur le site ou sur l'application, ainsi que la tranche horaire souhaitée. Vous recevez une confirmation de votre réservation par mail et par SMS.
3. Une fois à la station, composez votre code de réservation, puis récupérez la clé du véhicule
4. Une fois le créneau horaire réservé terminé, restituez la voiture à son emplacement de départ. Le montant de votre voyage est prélevé en fin de mois sur votre compte bancaire. Si vous avez souscrit à un pack, ce montant a été déduit de votre porte-monnaie électronique lors de votre réservation.

## Tarifs :

Le service propose des tarifs attractifs, que ce soit pour une formule horaire ou via un abonnement mensuel. Il est ainsi possible de profiter d'un véhicule à partir de 2,80 € de l'heure (tarif premium), ou de 6 € de l'heure pour un tarif découverte (+ 1 € de frais de réservation).

Infos pratiques

Rue Jean-Moët

Liens utiles

[Inscription et réservations](#)

[Téléchargez l'application sur Google Play](#)

[Téléchargez l'application sur l'App Store](#)